



LE SANGLIER

Sus scrofa

Le sanglier est de retour en Forêt de Soignes depuis 2006 après avoir disparu en 1917. Les sangliers peuvent représenter des nuisances en faisant des incursions dans les jardins à proximité de la forêt.

Jusqu'à présent, quelques animaux seulement ont été aperçus furtivement ici et là. Il y a peu de chances d'en croiser un en plein jour car le sanglier a une activité principalement nocturne. En outre, les attaques de sangliers sont rares car ils sont naturellement farouches et discrets. **Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de leur présence. En cas de rencontre, il suffit de suivre quelques règles de bon sens.**



D'OU VIENT LE SANGLIER ?

Depuis l'hiver 2006, le sanglier est réapparu en Forêt de Soignes. Commun dans le massif jusqu'au 19^e siècle, l'espèce y avait pourtant disparu, les derniers spécimens ayant probablement été abattus pour leur viande durant la première guerre mondiale.

Pour l'heure, l'origine de la recolonisation de la Forêt de Soignes n'est pas établie avec certitude. Des sangliers pourraient avoir été malencontreusement relâchés. Mais il n'est pas non plus exclu que l'espèce soit remontée naturellement depuis certaines régions surpeuplées du sud du pays (l'Entre Sambre et Meuse notamment).

Le sanglier est une espèce prolifique. Sans intervention, il risque de mettre en péril l'équilibre forestier du massif. Ainsi, même si la chasse est interdite sur toute la Forêt de Soignes, les gestionnaires pourraient être amenés à intervenir pour limiter le développement de la population.

CARTE D'IDENTITÉ

- Classification : le sanglier fait partie du superordre des ongulés (c'est-à-dire porteurs d'un sabot) et de la famille des suidés.
- Description : le sanglier est l'un des plus gros mammifères sauvages d'Europe. Il peut peser jusqu'à 300 kg. Ses larges empreintes au sol montrent, de part et d'autre des sabots, les traces des deux doigts rudimentaires, ce qui permet une reconnaissance facile de sa présence.
- Statut et distribution : espèce bénéficiant d'une protection stricte sur l'ensemble du territoire régional. Espèce indigène présente en Forêt de Soignes.



MODE DE VIE

Le sanglier est omnivore, il mange quasiment tout ce qu'il peut trouver au sol, bien que son régime se compose principalement de végétaux. Il est friand de glands, de châtaignes et de fâines, mais en hiver et au printemps surtout, il se nourrit de vers de terre, larves ou rhizomes.

Le sanglier est surtout crépusculaire et nocturne. Il trouve ses repères en forêt grâce à l'ouïe et à l'odorat. Sa vue est moins bonne.

Les naissances s'étendent de février à mai-juin. Avant la mise bas, la femelle construit un nid fait de feuilles mortes et de branches. La laie et ses petits (généralement 4-7) restent dans le nid environ une semaine, puis les marcassins accompagnent leur mère.

ROLE ECOLOGIQUE

Les sangliers ont un impact favorable sur la forêt. En fouinant dans la terre, ils assurent la dissémination des graines, ils mélangent l'humus au sol, ce qui est favorable à la croissance des arbres. Ils éliminent aussi certaines larves d'insectes parasites des plantations, dont ils se nourrissent ou encore débarrassent la forêt des cadavres d'animaux.

NUISANCES DANS LES PROPRIETES RIVERAINES DE LA FORET

Les sangliers provoquent des dégâts dans les prairies et les pelouses qu'ils retournent pour dénicher leur nourriture du sol. D'autres indices de leur présence sont des arbres frottés ou carrément écorcés, des bains de boue (« souilles »), lieux de repos (« bauges »), etc.

La meilleure protection contre les incursions dans les jardins consiste à installer une clôture périphérique. On utilisera, pour ce faire, un grillage robuste, d'une hauteur de 2,50 mètres, dont une cinquantaine de cm enterrés. Pour renforcer davantage la protection (les sangliers sont de remarquables fouisseurs), il est conseillé de doubler le bas de la clôture d'une série de fils barbelés ou d'un ruban électrifié. Le service forestier de Bruxelles Environnement fournira, sur demande, les informations utiles à la mise en place de clôtures.



RISQUES EN FORET

En présence de l'homme, le sanglier préférera s'enfuir ou rester dissimulé. Cependant, un individu peut devenir dangereux s'il se sent menacé ou acculé. On se méfiera particulièrement d'une femelle accompagnée de sa progéniture ou d'un animal blessé, surpris dans son refuge ou agressé par un chien.

A la vue d'un sanglier adulte ou d'un marcassin, comportez-vous de manière à ne pas l'inquiéter et à lui garantir une possibilité de retraite. Avant tout, gardez votre calme. Evitez de vous approcher de l'animal. Restez immobile et attendez que celui-ci s'éloigne. Si l'animal se dirige vers vous, examinez les possibilités de le contourner à bonne distance ou rebroussez lentement chemin. En tout cas, n'utilisez pas de bâton ou tout autre objet pour le chasser.



Si votre chien est en liberté, rappelez-le à l'ordre et évitez de courir à sa poursuite. S'il revient avec un sanglier à ses trousses, ne vous interposez pas entre les deux.

Ne portez aucun secours à un animal blessé ou malade car il est capable de se rebiffer violemment. Signalez plutôt votre observation au forestier.

« COHABITER » AVEC LE SANGLIER

Ne nourrissez les sangliers d'aucune manière. Les animaux finiraient par perdre toute méfiance à l'égard de l'être humain.

En promenade, gardez votre chien en laisse ou assurez-vous d'en avoir une parfaite maîtrise. C'est sa propre sécurité qui est en jeu.

Durant la période des naissances, évitez de vous aventurer dans les zones broussailleuses. Vous courez le risque de déranger une laie avec ses petits.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Service Info-environnement de Bruxelles Environnement : Tél.: 02 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be

